

	Excédant des recettes sur les prévisions.
Terres de la Couronne.....	\$ 109,260 19
Administration de la justice, y compris la vente des timbres...	16,012 41
Licences.....	44,570 90
Taxes directes sur les corporations commerciales.....	8,643 86
Taxes directes sur certaines personnes.....	2,507 67
Droits sur les successions.....	13,365 33
Percentages sur les honoraires d'employés publics et les renouvellements d'hypothèques.....	141 11
Législation, honoraires sur bills privés et vente des statuts.....	1,491 51
<i>Gazette Officielle</i>	1,682 60
Loyers d'édifices publics.....	63 60
	\$197,739 18

A ce montant il faut ajouter les recettes suivantes qui n'étaient pas comprises dans les estimations, savoir :

Travail des prisonniers.....	\$ 52 01
Honoraires pour l'inspection des chemins de fer.....	492 00
Emprunt de l'incendie de Québec.....	200 00
Prime sur échange.....	29 00
Loyer de la propriété du Château Frontenac.....	244 70
Remboursements de crédits non dépensés.....	21,897 81
	\$ 22,915 52

Formant en tout un total de \$220,654.70, lequel excède de \$16,178.35 le montant des déficits, dans les recettes prévues, que j'ai déjà mentionnés.

DÉPENSES DE 1895-96.

L'honorable M. Taillon évaluait les dépenses pour 1895-96 à \$4,222,110.97. Dans ce montant il comprenait la somme probable des remboursements de garanties de chemins de fer de \$268,235.62. Déduction faite de cet item les dépenses prévues se seraient donc élevées à \$3,953,875.35. Les dépenses réelles, non compris le remboursement des dépôts de garantie de chemins de fer, ont été de \$4,099,707.00. Dans ce montant on comprend la dépense extraordinaire pour travaux publics qui a dépassé les prévisions de \$145,831.65. Toutefois on compte dans ce montant \$59,518.40 payés à même les recettes des percepteurs du revenu provincial et des shérifs, lequel mon-